

## NOTE METHODOLOGIQUE

### Campagne Nationale

#### **« Si demain la loi nous interdit de négocier les prix, qui protégera votre pouvoir d'achat ? »**

La FCD et les 5 enseignes qui ont choisi de participer à l'opération (à savoir Auchan, Carrefour, Coopérative U, Intermarché et E. Leclerc) ont élaboré la méthodologie suivante à l'appui de la campagne de communication intitulée « *Si demain la loi nous interdit de négocier les prix, qui protégera votre pouvoir d'achat ?* » portée par la FCD.

L'objectif de cette campagne est de participer au débat public sur l'impact des négociations commerciales sur le prix de vente moyen payé par les consommateurs sur une sélection de produits de consommation courante vendus par toutes les enseignes participantes à la campagne, par rapport aux prix théoriques qu'ils auraient dû payer en l'absence de négociation commerciale (« Prix avant nos négos » / « Prix après nos négos »).

Cette méthodologie a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles ont été déterminés les prix de vente théoriques moyens toutes enseignes participantes confondues qui auraient été payés en magasins par les consommateurs pour chacune de ces références de produits, dans l'hypothèse où les tarifs des multinationales n'auraient pas été négociés par ces enseignes participantes.

#### **1. Sélection des produits constituant le panier retenu**

La FCD et les enseignes participantes ont sélectionné 12 références de produits de consommation courante dont les numéros EAN sont ici reproduits, répondant aux critères cumulatifs suivants :

- Produits du quotidien, alimentaires et non alimentaires, figurant parmi les références de produits très communément achetés par les consommateurs, pouvant rentrer dans la composition d'un panier moyen,
- Produits fournis par des multinationales,
- Produits vendus dans les 5 enseignes participantes sans interruption sur toute la période 2021-2026 et pour lesquels les enseignes participantes ont été en mesure de rassembler des données similaires et comparables nécessaires au calcul.

Les 12 produits suivants ont été retenus :

EAN du produit	Libellé du produit
3015810589284	PALMOLIVE SAVON LIQUIDE HYGIENE PLUS RECHARGE 250 ML
3017620425035	NUTELLA T.1000
3057640257858	VOLVIC EAU MINERALE PLATE 6X1,5L
3124480191182	OASIS FRU TROPIC PET 2L
3346029992504	GENIE LESSIVE GEL TUBE 200ML

4008429694608	CATSAN HYGIENE PLUS 10L
5000112611861	COCA COLA PET 1,75L
7322540819342	PAPIER TOILETTE LOTUS CONFORT X
7622210421999	PT ECOlier CHOCO.LT LU 2X150G
7622210602015	GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G
8000070200340	CARTE NOIRE MOULU CLASSIQUE 3X250g
8711200548002	AMORA GRAND MAYONN 415G

## 2. Données utilisées - Confidentialité

La FCD a mandaté le cabinet Deloitte pour assurer une parfaite confidentialité des données respectivement fournies par chaque enseigne participante.

En conséquence, il a été demandé au cabinet Deloitte de mettre en place un dispositif de « *blackbox* » (« boîte noire ») afin qu'aucune information ou donnée fournie ne circule entre les enseignes. Afin de respecter cette confidentialité, les données servant de base au calcul, rappelées ci-après, sont issues de données moyennes calculées par Deloitte, toutes enseignes confondues.

Chaque enseigne a transmis à Deloitte les données la concernant pour chacun des douze produits retenus, à savoir :

- Les tarifs bruts<sup>1</sup> transmis chaque année par les fournisseurs concernés sur la période 2021 à 2026,
- Les ventes en volume et en valeur sur le mois de mars 2021,
- Les ventes en volume et en valeur sur le mois de mars 2026.

## 3. Calculs effectués

Les calculs ont été effectués par le cabinet Deloitte sur la base des instructions de la FCD et des données qui lui ont été fournies respectivement par chacune des enseignes participantes.

3.1 La première étape a eu pour but de déterminer la hausse moyenne des tarifs bruts des fournisseurs de chacun des produits entre 2021 et 2026, sur la base de la transmission de ces tarifs. Le tableau suivant récapitule les évolutions ainsi calculées pour chacun des 12 produits.

Libellé du produit	Evolution du tarif (2021-2026)
PALMOLIVE SAVON LIQUIDE HYGIENE PLUS RECHARGE 250 ML	14%
NUTELLA T.1000	78%
VOLVIC EAU MINERALE PLATE 6X1,5L	41%
OASIS FRU TROPIC PET 2L	50%

<sup>1</sup> Les tarifs bruts ont été retraités des « baisses techniques » éventuellement appliquées par les fournisseurs concernés sur la période 2021 à 2026

GENIE LESSIVE GEL TUBE 200ML	45%
CATSAN HYGIENE PLUS 10L	60%
COCA COLA PET 1,75L	45%
PAPIER TOILETTE LOTUS CONFORT X	65%
PT ECOlier CHOCO.LT LU 2X150G	127%
GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G	112%
CARTE NOIRE MOULU CLASSIQUE 3X250g	159%
AMORA GRAND MAYONN 415G	68%

3.2 La deuxième étape a eu pour but de calculer le prix de vente consommateurs théorique arrêté, pour les besoins du raisonnement, en mars 2026, dans l'hypothèse où les tarifs des fournisseurs concernés n'auraient pas été négociés par les enseignes participantes (« PVC théorique sans négociation »). Pour cela, l'évolution du tarif, calculée en pourcentage à l'étape précédente, a été mécaniquement appliquée au prix de vente consommateur (PVC) moyen, observé en mars 2021, toutes enseignes confondues.

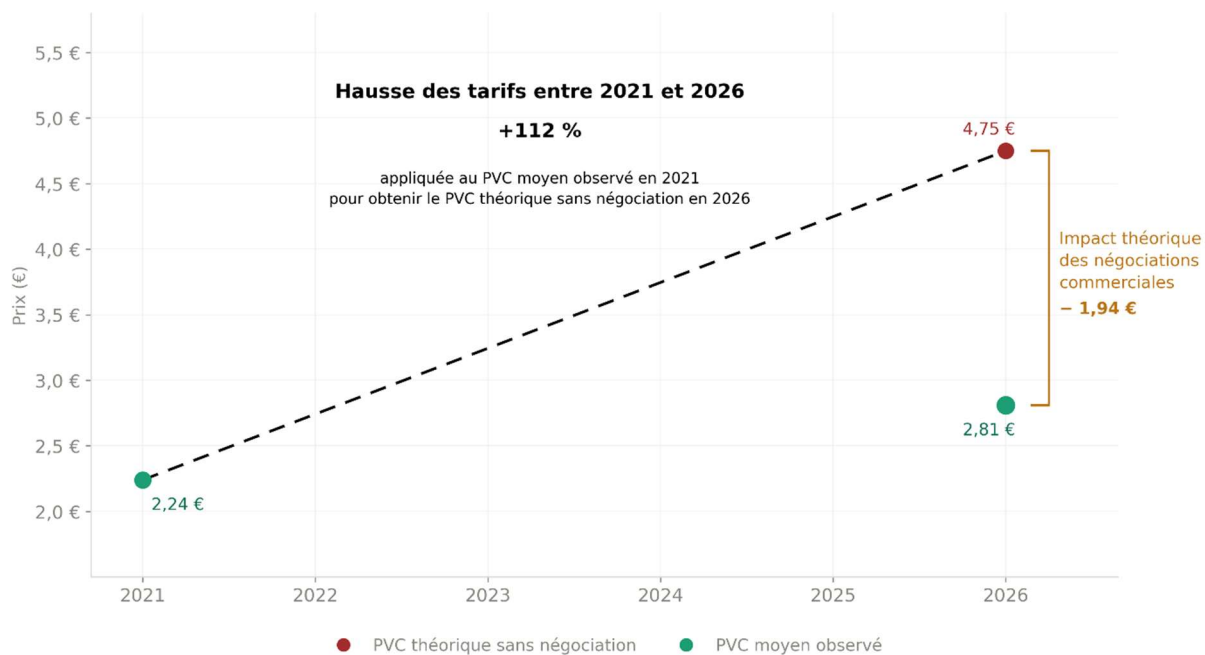
Libellé du produit	PVC moyen observé (mars 2021)	Evolution du tarif (2021-2026)	PVC théorique sans négociation (mars 2026)
PALMOLIVE SAVON LIQUIDE RECHARGE 250 ML	0,82 €	14%	0,93 €
NUTELLA T.1000	5,42 €	78%	9,65 €
VOLVIC EAU MINERALE PLATE 6X1,5L	2,80 €	41%	3,94 €
OASIS FRU TROPIC PET 2L	1,94 €	50%	2,90 €
GENIE LESSIVE GEL TUBE 200ML	1,86 €	45%	2,70 €
CATSAN HYGIENE PLUS 10L	4,64 €	60%	7,41 €
COCA COLA PET 1,75L	1,84 €	45%	3,03 €* <sup>*</sup>
PAPIER TOILETTE LOTUS CONFORT X	3,53 €	65%	5,84 €
PT ECOlier CHOCO.LT LU 2X150G	2,36 €	127%	5,36 €
GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G	2,24 €	112%	4,75 €
CARTE NOIRE MOULU CLASSIQUE 3X250g	8,50 €	159%	22,00 €
AMORA GRAND MAYONN 415G	1,77 €	68%	2,97 €

\* S'agissant du COCA COLA PET 1,75L, afin d'assurer la comparabilité entre 2021 et 2026, l'impact de l'augmentation de la contribution sur les boissons non alcooliques contenant des sucres ajoutés sur la période a été pris en compte. En 2021, le montant de cette contribution pour la référence concernée s'élevait à 0,28 € HT. En 2026, le montant s'élève à 0,62 €. L'écart (0,34 €) auquel a été appliqué la TVA (5,5 %) a été ajouté au prix de vente théorique calculé pour 2026.

3.3 La troisième étape a eu pour but de calculer l'impact théorique de la négociation commerciale, pour chaque référence de produits, afin d'aboutir à un « prix après notre négo », par rapport à un « prix avant notre négo », toutes enseignes confondues. Pour cela, le PVC théorique sans négociation est comparé au prix de vente au consommateur (PVC) moyen observé sur le mois de mars 2026. L'écart entre le PVC théorique sans négociation et le PVC moyen observé en mars 2026 correspond à l'impact théorique des négociations commerciales.

Libellé du produit	PVC théorique sans négociation (mars 2026)	PVC moyen observé (mars 2026)	Impact théorique de la négociation en €
PALMOLIVE SAVON LIQUIDE RECHARGE 250 ML	0,93 €	0,71 €	0,22 €
NUTELLA T.1000	9,65 €	6,77 €	2,88 €
VOLVIC EAU MINERALE PLATE 6X1,5L	3,94 €	3,13 €	0,81 €
OASIS FRU TROPIC PET 2L	2,90 €	2,45 €	0,45 €
GENIE LESSIVE GEL TUBE 200ML	2,70 €	1,65 €	1,05 €
CATSAN HYGIENE PLUS 10L	7,41 €	5,46 €	1,95 €
COCA COLA PET 1,75L	3,03 €	2,45 €	0,58 €
PAPIER TOILETTE LOTUS CONFORT X	5,84 €	4,26 €	1,58 €
PT ECOLIER CHOCO.LT LU 2X150G	5,36 €	3,34 €	2,02 €
GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G	4,75 €	2,81 €	1,94 €
CARTE NOIRE MOULU CLASSIQUE 3X250g	22,00 €	16,75 €	5,25 €
AMORA GRAND MAYONN 415G	2,97 €	2,34 €	0,63 €

Le graphique ci-après permet d'illustrer cette méthodologie, à partir des données concernant la référence GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G :



L'impact théorique de la négociation ainsi calculé peut être exprimé en euros, en pourcentage calculé par rapport au PVC théorique sans négociation ou en pourcentage calculé par rapport au PVC moyen observé.

Libellé du produit	Impact théorique de la négociation en €	Impact théorique de la négociation en %	% théorique de hausse du PVC en l'absence de négociation
PALMOLIVE SAVON LIQUIDE RECHARGE 250 ML	0,22 €	-24%	+31%
NUTELLA T.1000	2,88 €	-30%	+42%
VOLVIC EAU MINERALE PLATE 6X1,5L	0,81 €	-21%	+26%
OASIS FRU TROPIC PET 2L	0,45 €	-16%	+19%
GENIE LESSIVE GEL TUBE 200ML	1,05 €	-39%	+64%
CATSAN HYGIENE PLUS 10L	1,95 €	-26%	+36%
COCA COLA PET 1,75L	0,58 €	-19%	+24%
PAPIER TOILETTE LOTUS CONFORT X	1,58 €	-27%	+37%
PT ECOLIER CHOCO.LT LU 2X150G	2,02 €	-38%	+60%
GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G	1,94 €	-41%	+69%
CARTE NOIRE MOULU CLASSIQUE 3X250g	5,25 €	-24%	+31%
AMORA GRAND MAYONN 415G	0,63 €	-21%	+27%

A titre d'exemple, s'agissant de la référence GRANOLA CHOCOLAT LAIT 2X200G, ce tableau se lit de la façon suivante :

- La négociation commerciale s'est traduite par une baisse théorique du prix payé par le consommateur de 1,94 € par rapport au prix théorique sans négociation.
- La négociation commerciale s'est traduite par une baisse théorique de 41 % du prix payé par le consommateur par rapport au prix théorique sans négociation.
- En l'absence de négociation, le consommateur aurait payé un prix théorique sans négociation 69 % plus élevé que le prix moyen observé.

4.1 Enfin, la quatrième étape a eu pour but de calculer l'écart de prix global résultant de cette négociation commerciale au niveau du panier constitué des 12 produits. Pour cela, les données de chaque produit ont été additionnées afin de déterminer l'impact théorique de la négociation commerciale sur le prix du panier constitué des 12 produits retenus.

Libellé du produit	PVC théorique sans négociation (mars 2026)	PVC moyen observé (mars 2026)	Impact théorique de la négociation en €	Impact théorique de la négociation en %	% théorique de hausse du PVC en l'absence de négociation
Panier des 12 produits retenus	71,49 €	52,12 €	19,37 €	-27 %	+37 %

---

*Avertissement : le rôle du cabinet Deloitte s'est strictement limité à la collecte, le stockage, la consolidation et l'agrégation des données transmises individuellement et séparément par les enseignes participantes de façon à garantir l'absence d'échange de données individuelles entre ces dernières. Deloitte n'a pas effectué de vérification des données transmises par chaque enseigne : leur qualité, leur exhaustivité et leur exactitude relèvent exclusivement de la responsabilité des enseignes les ayant fournies. Deloitte ne s'est pas non plus prononcé sur la méthodologie de calcul que la FCD et les enseignes participantes lui ont demandé de mettre en œuvre.*